

déjà à l'époque qui nous occupe puisque au mois d'octobre, alors qu'il s'avéra qu'ils ne possédaient plus la confiance de la Deuxième Chambre, deux ministres donnèrent leur démission.

Chargé de nouveau, le 6. 7. 1839, de la direction du département de la Guerre, le prince d'Orange reprit sur le métier ses anciens projets concernant la défense du pays en général et celle d'Amsterdam en particulier. Ses opinions exprimées dans le mémoire du 16. 8. 1840 n'eurent évidemment pas d'écoute, mais leur importance se révéla ultérieurement.

Les projets matrimoniaux de Guillaume I<sup>er</sup> furent la dernière occasion où le fils aîné prit nettement position contre son père avec lequel il était rarement d'accord. En effet une trop grande différence de caractères avait toujours séparé père et fils : autant le premier était homme de bureau travaillant d'arrache-pied huit heures par jour à la réalisation de grands projets administratifs ou financiers, autant le fils, remuant par nature et marqué par la vie militaire, détestait la vie sédentaire et préférait se mouvoir en plein air, surtout à cheval ; c'est tout dire que de rappeler que quand le prince d'Orange avait huit heures devant lui il les comblait par une de ces fameuses randonnées qui le menaient d'une traite de La Haye à Bruxelles. (27)

## LE ROI GRAND-DUC

Le 7. 10. 1840 le prince d'Orange monta sur le trône sous le nom de Guillaume II. Du même jour, et du Loo, est datée la proclamation qu'il adressa aux Luxembourgeois et qui fut publiée au Mémorial.

Elle est contresignée par SMITT. Cinq jours après les autorités civiles et militaires du Grand-Duché vinrent présenter à leur souverain l'hommage de leur pays.

L'inauguration comme roi des Pays-Bas eut lieu le 28 novembre en la Nieuwe Kerk d'Amsterdam.

Au grand étonnement des éléments avancés le nouveau souverain ne se montra aucunement empressé d'accorder à son peuple une constitution libérale. Au demeurant il ne songea même pas à remplacer les anciens ministres de son père, bien qu'il décrétât leur responsabilité devant les Etats généraux. C'est que l'état alarmant des finances publiques ne semblait sûrement pas apte à permettre des revirements trop brusques. Une amélioration sensible se fit jour en 1842, grâce au doigté du nouvel argentier VAN HALL, grâce aussi au résultat de l'emprunt volontaire de 127 millions auquel Guillaume II, son père et toute la maison royale souscrivirent pour des sommes importantes. C'est d'ailleurs à cette occasion que l'on apprit enfin des détails sur le fonctionnement de la fameuse *Caisse d'amortissement*.

Regurent des appréciations diverses : la suppression des audiences publiques hebdomadaires et l'attitude très tolérante du roi en matière